



Rapport annuel 2018





S O M M A I R E

03

Message
du comité

04

Notre
association

05

Notre
organigramme

06

Résumé
des activités

08

Commission
Finances

10

Commission
Formation et RH

12

Commission
Soins et Qualité

14

Commission
Accompagnement

15

Systèmes
d'information

17

Pool Ethique
Clinique

20

Représentants
organes internes

23

Représentants
organes externes

24

Comptes 2018
bilan

26

Comptes 2018
compte de résultat

30

Comptes 2018
invest./amort.

32

Comptes 2018
commentaires



Message du comité

Encore une année chargée pourrait-on dire en guise d'introduction. Nous avons en effet accompli de grandes choses durant ces 12 mois. La stratégie a été finalisée et acceptée en votation lors de l'Assemblée générale en fin d'année 2018. Nous disposons de tous les outils opérationnels et stratégiques pour mener à bien la mission de notre faîtière. Le comité a énormément œuvré pour poser ce socle solide et faire perdurer la dynamique qui est aujourd'hui la nôtre.

La classification a également été révisée après une tentative manquée en 2016. Ce projet stratégique a mobilisé de très nombreuses personnes, partout dans le canton. La nouvelle classification entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2020 et permet ainsi aux EMS de faire face aux nouveaux besoins en termes de gestion du personnel dans les EMS valaisans. Il s'agissait ici d'un projet très important et stratégique aux yeux du comité. C'est également pour nous l'occasion de remercier tous les EMS et leur personnel qui s'investissent dans les commissions de l'AVALEMS. Il est crucial que ces commissions restent axées sur des thématiques de terrain et que la représentativité des régions, des langues et des tailles d'EMS perdurent afin de réaliser des travaux qui considèrent les spécificités de tous nos membres.

Un important travail est effectué au sein des EMS chaque jour : prendre soins de nos aînés. Ce travail doit continuer d'être valorisé à travers le Canton, auprès des politiques et des médias. Il convient de saluer le travail réalisé sur les 52 sites liés à l'AVALEMS. Cet engagement et les efforts fournis nous aident à accomplir notre mission. Toutefois, il reste un bémol dans ce tableau : l'AVALEMS n'a toujours pas réussi à stabiliser totalement ses systèmes

d'information, ce qui ne facilite pas la tâche aux 7330 employés en EMS. Nous en sommes conscients et continuons sans relâche d'identifier des solutions et de tester des alternatives viables. Des changements d'outils informatiques ne sont pas à exclure.

Au niveau de l'association, notre réseau a été étendu en 2018 avec la mise sur pied d'un groupe de réflexion politique qui s'est réuni pour traiter notamment de la vision 2030 sur les soins de longue durée d'Avenir Suisse. Notre secrétaire général a été nommé président de la plateforme romande et membre du comité exécutif de Curaviva Suisse. C'est un signal que le comité voulait aussi donner. Les travaux de restructuration en interne ont été achevés, nous souhaitons nous investir dans des projets intercantonaux et également à portée nationale.

Cette année a marqué la fin des réformes structurelles, entreprises en 2015, au sein de notre association et de ses organes. Les commissions sont rodées, le secrétariat général fonctionne de manière très adaptée et efficiente, le comité est motivé et les membres sont satisfaits de nos prestations.

Nous souhaitons vous remercier toutes et tous pour votre engagement durant cette année 2018. Nous sommes prêts pour aborder le prochain épisode.

Georges-Albert Héritier
Président

Dr. Franz Schmid
Vice-Président

Arnaud Schaller
Secrétaire général



Notre association



41

Nombre de membres



52

Nombre de sites exploités



3'227

Nombre de lits



1'197'019

Nombre de nuitées BESA



7'330

Nombre d'employés



3'694

Nombre d'employés EPT



150

Nombre d'apprentis

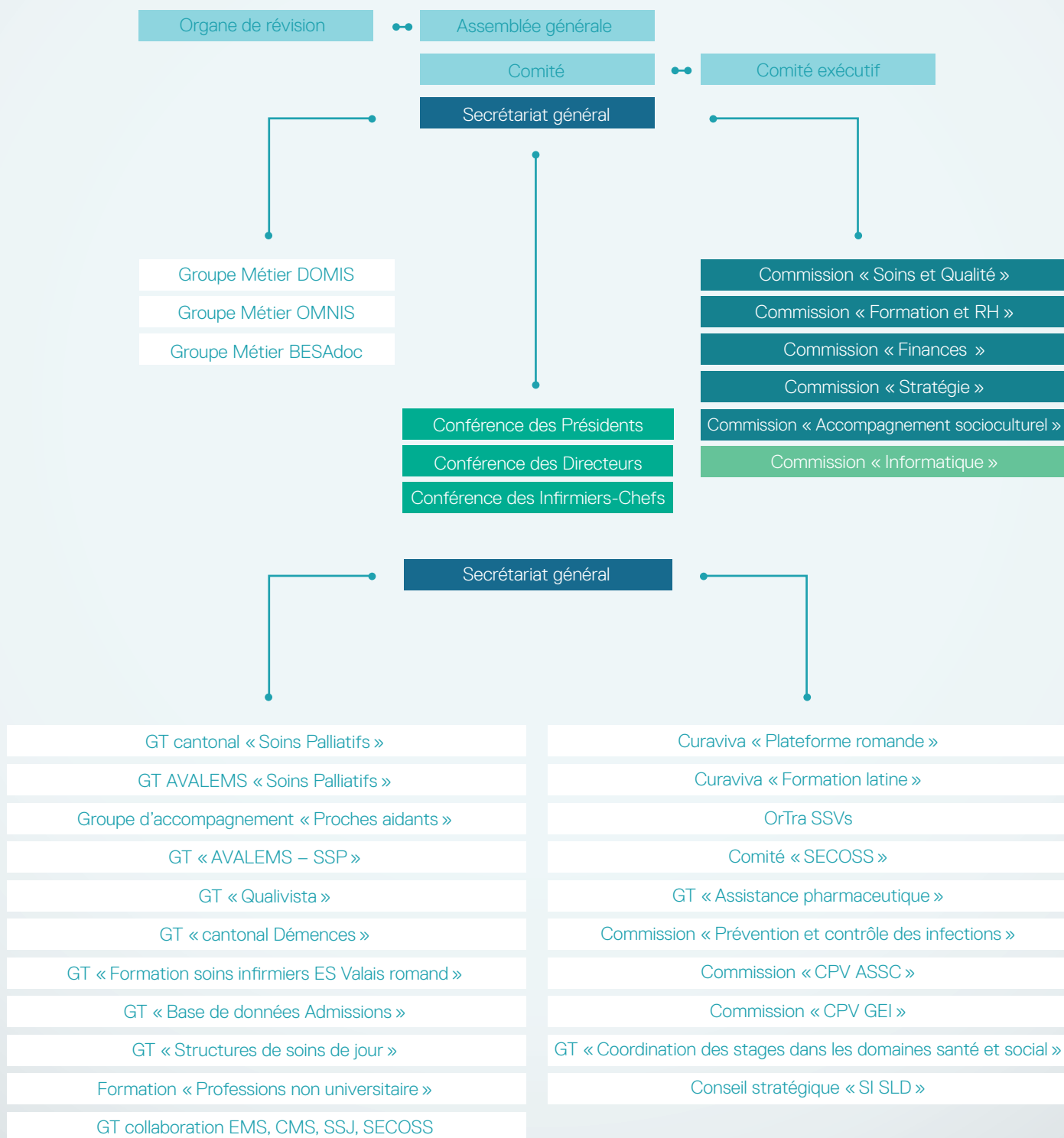


300 millions

Chiffre d'affaire cumulé



Notre organisation





Résumé des activités

Durant l'année 2018, l'AVALEMS a travaillé sur de nombreux dossiers liés à différentes thématiques, cinq communiqués de presse concernant l'activité de l'Association ont été diffusés et sept prises de positions ont été émises suite à des consultations et des postulats. L'AVALEMS, en collaboration avec CURAVIVA Suisse, a notamment représenté les EMS valaisans lors d'une émission diffusée en direct sur Facebook et traitant de la psychogériatrie, des soins palliatifs, du soutien aux proches aidants et de la concurrence entre acteurs de la santé dans la prise en charge des aînés. Les membres de l'Association ont, quant à eux, approuvé la stratégie 2019-2023, ainsi que la classification révisée du personnel, proposée par la commission « Formation et RH », qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

L'AVALEMS a également accompagné d'un point de vue juridique les institutions dans le dossier concernant la facturation LiMa. Elle a aussi défendu les intérêts de ses membres en rencontrant à deux reprises M^{me} Esther Waeber-Kalbermatten, la Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture ainsi que sous l'angle politique en faisant du lobbying auprès des leaders d'opinions du monde de la santé, notamment en « Hearing ».

Monsieur Hervé Fournier, directeur de la Résidence « La Charmaie » à Muraz, a intégré le Comité en tant que nouveau membre, suite à son élection, sur proposition du Comité, lors de l'Assemblée générale de juin. Il est venu remplacer Monsieur Alexandre Clot, qui après plusieurs années d'engagement, pour lequel le Comité le remercie, n'a pas désiré renouveler son mandat.

L'engagement de Monsieur Steve Crittin, nouveau responsable informatique, en juin était grandement attendu par tous les membres. De nombreux projets informatiques en suspens ont ainsi pu se concrétiser. On peut notamment citer la base de données cantonale concernant les admissions en EMS, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

L'élaboration d'un concept de soins palliatifs, de Qualivista version 2018-2021 ainsi que la rédaction de différentes conventions avec la Ligue pulmonaire, Diabète Valais, la Société médicale du Valais font également partie des travaux accomplis par l'AVALEMS durant cette année, sans oublier les négociations avec PharmaValais.

La conférence des Infirmiers/ères chefs/ffes a été réactivée afin d'augmenter les synergies et les collaborations. Durant cette année, le Pool Ethique Clinique, adopté en Assemblée générale en décembre 2017, s'est constitué et est entré officiellement en fonction.

Le groupe de réflexion « Soins de longue durée », qui s'est réuni une fois durant l'année, s'est entretenu et a échangé au sujet du modèle de l'habitat, de la chaîne de soins, des perspectives et de la prise en charge en 2030.

L'AVALEMS a été présente dans tous les types de médias à une vingtaine de reprises (radio, tv, presse écrite), et ce dans les deux régions linguistiques, sur des sujets comme la collaboration entre EMS et CMS, la formation, l'hygiène dentaire des résidents, les soins palliatifs, l'éthique, la contribution des EMS à l'économie valaisanne. Par ailleurs, 33 éditions des informations aux membres ont été envoyées afin de relayer de nombreux sujets, notamment opérationnels.

En fin d'année, Arnaud Schaller, notre secrétaire général, a été nommé président de la Plateforme romande CURAVIVA Suisse et membre du comité exécutif CURAVIVA Suisse.



5

Communiqués
de presse



7

Prises
de position



6

Conventions/contrats
de collaboration



20

Apparitions
médias



33

Informations
aux membres



82

Projets
en cours



16

Séances
de commissions



42'871

Visiteurs
sur le site internet



Rapport commission Finances

La commission «Finances» s'est réunie à trois reprises en 2018. Suite au départ de Madame Sylvie Luyet, que nous remercions sincèrement pour son engagement, Madame Myriam Morand, comptable pour la Maison

de la Providence, a rejoint la commission au dernier trimestre 2018. Les travaux de la commission se sont essentiellement portés sur les points suivants :

RECOMMANDATIONS DE PRATIQUES

Afin de proposer une harmonisation de certaines pratiques et sur demande de certains membres, la commission a travaillé à l'élaboration de plusieurs recommandations de pratiques, à savoir:

- Facturation en cas de décès d'un résident
- Facturation des jours d'entrée et de sortie des résidents (y compris en cas d'hospitalisation et de transfert d'un EMS à un autre)
- Facturation en cas d'absence du résident lors d'un court séjour
- Véhicules recommandés pour le transport des résidents par l'EMS
- Facturation pour accompagnement en cas de transport d'un résident par l'EMS
- Nouvelle redevance audio-visuelle
- Don, legs à un employé de la part d'un résident
- Financement des moyens auxiliaires par l'EMS

Ces recommandations de pratiques seront diffusées courant mars 2019 sur le site intranet de l'AVALEMS.

PLAN COMPTABLE, COMPTABILITÉ FINANCIÈRE ET ANALYTIQUE DES EMS

Ces trois documents sont actuellement en révision, en collaboration avec le Service de la santé publique (SSP). La révision du plan comptable et de la directive concernant la comptabilité financière doit être terminée pour la fin juin 2019 afin que DOMIS ait suffisamment de temps pour adapter les modifications dans son programme. Leur entrée en vigueur est agendée au 1^{er} janvier 2020. La révision de la directive concernant la comptabilité analytique doit, elle, être terminée pour le 1^{er} janvier 2021. Des informations détaillées seront réalisées en amont pour les membres.

ADAPTATION DU CONTRAT D'HÉBERGEMENT

Suite à l'introduction de nouveaux critères Qualivista, la commission s'est attelée à introduire les remarques faites par Valentine Bregy, collaboratrice scientifique «Soins et Qualité», en collaboration avec le SSP. Le contrat d'hébergement ainsi modifié a été diffusé sur le site internet de l'AVALEMS en novembre. Il représente donc un document type toujours à jour.

FONDS CANTONAL DE GARANTIE

Les Associations «Pro Senectute» et «Emera» ont sollicité la commission afin de discuter de la possibilité de constituer un fonds de garantie cantonal pour les personnes n'ayant pas les moyens financiers de payer leur caution au moment d'entrer en EMS. Une séance entre le SSP, «Pro Senectute», «Emera» et l'AVALEMS a eu lieu à ce sujet en décembre. Les discussions sont en cours mais le comité de l'AVALEMS n'y est pas favorable.

PRIX DE PENSION

La commission a interpellé le SSP quant à la vision future du DSSC en ce qui concerne la taxe d'hébergement et la taxe d'accompagnement. Cette réflexion est d'actualité puisque en décembre, l'Office fédéral de surveillance des prix a publié, à l'échelle nationale, les résultats d'une étude liée à la taxe de séjour dans les EMS.

Le surveillant des prix y dresse une étude comparative des prix de pension et des taxes de 1417 EMS suisses, soit 91 % des 1552 EMS répertoriés par l'Office fédéral de la statistique, ce qui représente un recensement quasi complet. Cette enquête montre que les valeurs moyennes cantonales des taxes de séjour peuvent varier jusqu'à 100 CHF par jour. En raison du manque de règles et de contrôles, le Surveillant des prix doute que tous les EMS appliquent les mêmes critères lors du calcul des coûts. Bien souvent, même les EMS publics réalisent des bénéfices au moyen des taxes et utilisent ces derniers pour subventionner les soins déficitaires, ce qui consiste une pratique illicite.

En raison de ces importantes différences de prix, du manque de règles régissant la définition des tarifs et du manque de contrôle des cantons et des communes, le Surveillant des prix a émis les recommandations suivantes afin notamment que les résidents ne doivent pas assumer plus que les coûts résiduels maximaux admis par la loi :

- définir une méthode uniforme de calcul des coûts des EMS à l'échelle nationale (une seule norme comptable)
- analyser le temps de travail par secteur (soins, assistance, hôtellerie) afin de mieux répartir les coûts
- contrôler davantage les EMS (tâche relevant du canton)

L'uniformisation des prix de pension semble donc inévitable.

Nicolas Kaufmann
Président de commission



Rapport

commission Formation et RH

En 2018, la commission «Formation et RH» s'est réunie à sept reprises. La première séance a eu lieu le 25 janvier 2018. Les sujets suivants y ont été abordés:

CLASSIFICATION DU PERSONNEL

Depuis 2016, la commission a essentiellement travaillé sur la classification du personnel. En automne 2018, la Commission a décidé de soumettre la nouvelle classification au vote de l'Assemblée générale. Cette classification a été adoptée par les membres lors de l'Assemblée générale du 29 novembre 2018 et entrera en vigueur pour les nouveaux engagements au 1^{er} janvier 2020, sous réserve de l'approbation du Département de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

RENCONTRES AVEC DES ORGANISATIONS PARTENAIRES

La Commission a rencontré diverses organisations partenaires. En voici une courte compilation :

STATUT DU PERSONNEL

L'article 22.1 du Statut du personnel a été remanié pour éviter tout malentendu concernant le renchérissement. Cet amendement a été adopté par l'Assemblée générale du 29 novembre 2018.

CONDITIONS SALARIALES CMS/AVALEMS

A la demande du comité, la Commission s'occupe des grilles salariales de l'AVALEMS depuis l'automne. L'objectif est de compenser les différences salariales entre les CMS et l'AVALEMS et de rester un employeur attractif d'un point de vue financier.

Jean-Michel Bagnoud
Président de commission

Organisation partenaire	Sujet
OrTra	Échanges, Convention de partenariat concernant l'organisation des stages ASE
HES-SO	Formation continue tertiaire «Les essentiels gériatriques»
Office d'orientation scolaire et professionnelle	Échanges, validations sur acquis
Croix Rouge	Projet Riesco: Formation d'un an pour les réfugiés et les bénéficiaires de l'aide sociale
Arodems/Centre Patronal et Service de protection des travailleurs	Solutions de branche liées à la sécurité au travail





Rapport

commission Soins et Qualité

La commission, qui s'est réunie à quatre reprises durant l'année, a accueilli deux nouveaux visages en cours d'année, suite aux départs de Mmes Nadine Pardo et Geneviève Déléze que nous remercions pour leur engagement. Il s'agit de Mme Chrystel Carrupt, infirmière cheffe de la Résidence médicalisée «Le Glarier», et M. Pierre-Louis Abbet, directeur des soins des maisons de la Providence. Les objectifs suivants ont retenu notre attention :

SOINS PALLIATIFS ET BONNES PRATIQUES

Le groupe de travail « soins palliatifs » de l'AVALEMS a terminé ses réflexions. Un modèle de concept pour les soins palliatifs en EMS ainsi qu'un cahier des charges pour les infirmiers référents en soins palliatifs au sein des institutions sont désormais disponibles pour les membres.

La collaboration avec l'équipe mobile de soins palliatifs (EMSP) du Valais romand s'est renforcée par des échanges réguliers. Les formations de sensibilisation aux soins palliatifs généraux dispensées par l'EMSP ont été suivies tout au long de l'année par trois EMS. Le projet de concept cantonal de soins palliatifs auquel l'AVALEMS a participé a été, quant à lui, mis en consultation en octobre dernier. Du côté du Haut-Valais, des contacts ont eu lieu avec le pôle de compétence Palliative Care; le projet d'implémentation et d'approfondissement des soins palliatifs dans les institutions de soins de longue durée a démarré au printemps dernier, sous le pilotage de M^{me} Doris Bittel-Passeraub.

COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DU VALAIS (SMVS)

Le dialogue avec la SMVS s'est poursuivi tout au long de l'année de manière constructive. Il a porté notamment sur l'élaboration d'une charte visant à préciser les modalités de collaboration entre l'EMS et les médecins qui y interviennent. Cette charte a été validée par les deux parties prenantes et préparée en décembre pour traduction et signature. Sur le même principe, un modèle de contrat de collaboration avec le médecin répondant et le médecin psychiatre répondant a été élaboré. La communication officielle de ces projets aux membres est prévue pour le premier trimestre 2019.

CAHIER DES CHARGES DU PHARMACIEN RÉPONDANT

Plusieurs séances de travail ont eu lieu avec pharmavalais, portant notamment sur la révision du cahier des charges du pharmacien répondant et sur les critères de qualité Qualivista relatifs aux médicaments. Les incertitudes liées à l'issue des négociations en lien avec l'assistance pharmaceutique nous ont malheureusement contraints à mettre en attente le projet de révision du cahier des charges.

CATALOGUE DE CRITÈRES QUALIVISTA

Pour répondre aux exigences du canton et dans le but d'harmoniser la qualité de la prise en charge en EMS, un groupe de travail composé de représentants de l'AVALEMS et du SSP s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année. Il a notamment travaillé à la révision des critères initiaux et à l'extension du catalogue de critères Qualivista pour la version 2018-2021. Cette nouvelle version Qualivista a été mise en consultation en mai 2018, pour une durée de trois mois. Depuis, nous restons dans l'attente d'une position claire du SSP quant au déroulement des futurs audits.

LABEL ICH ET CAHIER DES CHARGES DU RÉFÉRENT HYGIÈNE

A la demande du SSP, et en collaboration avec la commission Prévention et contrôle des infections (PCI) de l'AVALEMS, un label hygiène a été intégré dans l'outil Qualivista. En fin d'année, les grilles d'évaluation relatives aux critères du label étaient en test dans trois établissements du canton. Parallèlement, le cahier des charges du référent hygiène a été rédigé et mis à disposition des établissements.

COLLABORATION AVEC L'ASSOCIA- TION VALAISANNE DU DIABÈTE

La convention de collaboration avec l'Association valaisanne du Diabète visant à proposer du matériel à des tarifs préférentiels aux EMS et à proposer des formations continues de courte durée aux collaborateurs a été révisée.

COLLABORATION AVEC LA LIGUE PULMONAIRE VALAISANNE

La convention de collaboration avec la ligue pulmonaire valaisanne, visant à proposer du matériel à des tarifs préférentiels aux EMS et à proposer des formations continues de courte durée aux collaborateurs est en cours de révision.

BONNES PRATIQUES DANS LA PRISE EN CHARGE DES DÉMENCES

Le groupe de travail interne à l'AVALEMS a été constitué en fin d'année. Au niveau cantonal, le groupe de travail chargé de mettre en œuvre le concept démente s'est réuni une première fois en novembre 2018. Les sous-groupes de travail suivants ont été constitués: «Pôles régionaux et équipes mobiles»-«Systèmes de financement»-«Projet pilote»-«Connaissances professionnelles et bonnes pratiques»-«Informations». Le rapport final de ce groupe de travail est attendu pour l'automne 2019.

Markus Lehner
Président de commission



Rapport commission Accompagnement

Le mandat transmis par le bureau de l'AVALEMS se résume en deux pôles principaux et distincts. L'un consiste à identifier les pratiques d'accompagnement et, sur cette base, de construire une description générale de son rôle socioculturel au sein des EMS du Valais romand. L'autre axe consiste à collaborer avec le diocèse de Sion pour la mise en place d'une charte de collaboration sur les questions d'accompagnement spirituel. Un troisième projet initial visait le développement de l'outil informatique OMNIS pour les besoins du secteur accompagnement. Ce dernier a été mis en veille étant donné les projets en cours concernant la modification des logiciels informatiques.

La commission s'est réunie deux fois, le 4 septembre et le 15 novembre 2018. Le 12 octobre, la commission a rencontré Pierre-Yves Maillard, vicaire général du diocèse de Sion pour une analyse de leurs besoins. Deux groupes de travail ont été constitués, chacun travaillant sur un axe précis. A ce jour, et pour les deux axes, la commission souhaite produire un document établissant une base, que chaque institution pourrait se réappropriier en fonction de son projet institutionnel, tant en terme d'accompagnement socioculturel que spirituel. Concernant ce dernier et sans aucune obligation pour les institutions, une charte de collaboration type sera rédigée sur la base des exemples existants en Valais.

Jérémie Lugari
Président de commission





Rapport systèmes d'information

Le domaine «Systèmes d'information» a connu des changements en 2018. En effet, Monsieur Steve Crittin a pris ses fonctions en juin en tant que responsable des systèmes d'information de l'AVALEMS. Cet engagement donne une nouvelle dynamique à ce domaine extrêmement complexe. D'importants travaux sont en cours afin de structurer et améliorer la gestion de nos systèmes. 2018 a été le début d'une nouvelle période qui devrait permettre à terme de fiabiliser les systèmes d'information de l'AVALEMS.

DOMIS

À ses débuts, le nouveau responsable SI a effectué un audit du progiciel DOMIS en analysant les outils et pratiques dans un échantillon représentatif d'établissements, aussi bien dans le Haut que le Bas-Valais. Une problématique récurrente au niveau de la lenteur de l'appliquatif a été à nouveau constatée. Des tests approfondis au niveau de l'infrastructure et du logiciel ont été menés à la Clinique romande de réadaptation (CRR), en présence également de DOMIS. Ces derniers n'ont malheureusement pas permis de déterminer clairement d'éventuels dysfonctionnements. Cette problématique n'étant pas clairement identifiée, elle engendre également un va et vient régulier quant à la responsabilité de ces lenteurs entre l'hébergeur, la CRR, et le fournisseur, DOMIS. Vu la situation, la communication et la collaboration entre les deux parties s'en retrouvent péjorées. Des mesures plus radicales devront être entreprises au début et courant 2019 afin de régler définitivement ces lenteurs.

Les statistiques étant également problématiques chaque année, des jours de consolidation ont été mis en place en fin d'année. Outre la présence des utilisateurs inscrits et de M. Paya de DOMIS, Mme Bornet de l'Observatoire valaisan de la santé (OVS) et Mme Salamin du SSP ont été invitées à une de ces journées. Elles ont permis de discuter des erreurs et de relever une quinzaine de points à corriger. Les modifications possibles sont en cours d'intégration dans DOMIS en collaboration avec l'OVS et le SSP afin que l'exercice 2019 puisse se dérouler dans un climat serein.

Des journées de consolidation ont également été organisées sur le module heim.net et l'impression. Elles ont permis d'échanger et de mettre au clair plusieurs sujets. La génération et l'impression des factures posent encore des problèmes de lenteur et parfois de coupure, nécessitant de relancer le processus. Ces journées ont permis de constater qu'il existe une différence de niveau de connaissances et de formation des utilisateurs mais aussi des pratiques professionnelles différentes. C'est donc l'occasion, en parallèle avec la réactivation du groupe métier DOMIS, de planifier des mesures de formations et d'uniformisations, en tenant compte de la future direction envisagée pour l'usage de DOMIS.



Les travaux plus opérationnels ont concerné les développements importants liés au cadre légal. En effet, une base de données cantonale relative aux attentes d'entrées en EMS a été développée ainsi qu'un module concernant les courts séjours et l'affichage des disponibilités. Par ailleurs, de nombreuses modifications et adaptations ont été apportées sur les paramètres liés à la gestion des foyers de jours, suite à la modification des directives.

Le groupe métier «DOMIS» a été nouvellement constitué le 23 novembre. Il permet l'échange direct avec les personnes métiers sur le terrain et le responsable SI. Son objectif est de faire le point sur les problématiques rencontrées et de définir les futures mesures à mettre en œuvre afin de stabiliser l'utilisation et le fonctionnement du logiciel.

OMNIS

Afin de fournir les indicateurs nationaux de qualité pour 2019, il a fallu, dans un laps de temps restreint, proposer des mesures à mettre en place. Vu qu'OMNIS n'est pas un logiciel reconnu par la confédération et qu'il ne permet pas de fournir tous ces indicateurs, il

a été décidé d'acquérir le module Qualité et le module Ressources de la solution BESA et de les activer début 2019. Une réflexion a également été initiée pour les établissements du Valais romand: vu qu'ils possèdent déjà le module Prestations, il ne manquait plus que le module BESA doc pour avoir la solution complète. Suite aux premiers cours de formation en novembre, le personnel soignant a émis de vives critiques quant à l'introduction de ces modules en janvier. En effet, cela leur imposait une double saisie dans OMNIS et dans BESA et donc une surcharge de travail administratif et sans savoir quand et si une bascule vers BESA aurait concrètement lieu. Suite à des contacts pris avec l'office fédéral des statistiques et l'office fédéral de la santé publique, il a été décidé d'introduire uniquement le module BESA Qualité au mois de mai 2019 et de basculer ensuite sur la solution BESA en automne 2019. L'acquisition de la solution complète BESA devra encore être soumise à votation auprès des EMS du Valais romand au début de l'année 2019.



Rapport

pool éthique clinique

COMPOSITION

Lors de l'Assemblée générale du 21 juin 2018, les EMS affiliés ont nommé les membres du Pool Ethique Clinique de l'AVALEMS (ci-après PEC), à savoir :

- Géraldine Gianadda, avocate et chargée de cours à la HES-SO Sion, Présidente ;
- Geneviève Délèze, Secrétaire générale d'Alzheimer Valais, membre ;
- Bernard de Bruijn, Spécialiste en médecine interne générale FMH, membre ;
- François-Xavier Putallaz, Professeur de philosophie à l'Université de Fribourg, membre ;
- Johan Rochel, Docteur en droit et philosophe, membre.

Le secrétariat du PEC est assuré par Madame Valériane Grichting qui œuvre également en qualité de collaboratrice administrative auprès de l'AVALEMS. Madame Grichting s'est engagée par contrat à respecter la plus stricte confidentialité par rapport aux travaux du Pool Ethique Clinique. Cet aspect revêt une importance fondamentale pour le Pool Ethique Clinique. Il permet en effet à ses membres de travailler en toute indépendance et leur garantit la liberté de s'exprimer avec l'assurance que leurs propos et avis ne seront pas relayés hors des séances du PEC.

Par ailleurs, et toujours dans le souci de préserver la confidentialité, Madame Grichting est la seule à avoir accès au sein de l'AVALEMS aux documents et archives du PEC. De même, seule la présidente peut entrer dans la boîte mail du PEC dans laquelle sont réceptionnées les requêtes déposées à l'aide du formulaire en ligne.

ACTIVITÉ ET FONCTIONNEMENT

En date du 5 septembre 2018, Messieurs Georges-Albert Héritier et Arnaud Schaller, respectivement président et secrétaire général

de l'AVALEMS, et la présidente soussignée ont signé le cahier des charges du PEC tel qu'établi par l'Assemblée générale des EMS affiliés. Le PEC a ainsi débuté son activité en automne 2018. Des séances ont eu lieu en octobre et décembre 2018 et plusieurs réunions sont prévues en 2019. Il a été décidé de se rencontrer au rythme moyen d'une séance chaque deux mois, voire à une dizaine de reprises au cours de l'année 2019. Il est cependant bien évident que le PEC se réunira aussi souvent que nécessaire.

Après que chaque membre ait énoncé ses priorités, le PEC a défini les points sur lesquels il voulait axer son activité pour l'année 2019. Il s'est tout d'abord attelé à l'élaboration de son règlement de fonctionnement qui est en cours de finalisation. Ce dernier intègre les règles contenues dans le cahier des charges et fixe le fonctionnement du PEC en particulier quant à son processus de décision. Dès son adoption, le règlement sera publié sur le site de l'AVALEMS sous l'onglet réservé au PEC.

Aux fins de maximiser son efficience, le PEC a également déterminé un processus de traitement des requêtes qui lui parviennent soit par courrier soit par le biais du formulaire en ligne disponible sur le site de l'AVALEMS.

Le PEC a aussi débuté ses travaux pour l'établissement d'une Charte éthique commune aux EMS affiliés.

Finalement, sur demande de l'AVALEMS, le Pool Ethique Clinique entend émettre une recommandation en vue des élections fédérales 2019, notamment quant à la présence des différents partis politiques dans les EMS.

Un important travail d'information doit encore être fait auprès des EMS affiliés et de leurs employés ainsi que des résidents et de leurs proches, voire même du grand public, afin que l'existence du PEC et ses compétences soient connues. Le Pool Ethique Clinique débattrra de cette problématique prochainement.

Géraldine Gianadda
Présidente du Pool Ethique Clinique

INTERPELLATION DU PEC

Le PEC a été interpellé par courrier par un proche d'un résident suite à des dissensions avec un EMS affilié. Après examen, le PEC a été d'avis que le litige ne portait pas sur un élément éthique qui pouvait fonder sa compétence. Il en a informé le requérant. Il a cependant profité de cette interpellation pour discuter et arrêter le processus de traitement des demandes qui lui parviennent.

Quelles sont ses attributions ?

Le Pool Ethique Clinique formule des avis consultatifs et facultatifs. Il émet notamment des recommandations écrites concernant des situations cliniques générales qui impliquent des éléments éthiques qui peuvent se rencontrer dans la pratique des soins de longue durée. Il propose également des avis éthiques dans des situations concrètes relatives à la prise en charge de résidents et pouvant impliquer un conflit de valeurs. Toutefois, le Pool Ethique Clinique ne se substitue pas à la décision des directions d'institution. Celles-ci restent responsables des réponses à donner aux diverses situations. Les recommandations ne sont en aucun cas contraignantes.

Qui peut y recourir ?

Le Pool Ethique Clinique peut être interpellé par :

- les EMS valaisans ;
- les résidents ou leurs proches ;
- les membres du personnel des institutions ;
- l'Association valaisanne des EMS (AVALEMS).

Quelles sont les conditions d'interpellation ?

Le Pool Ethique Clinique peut être interpellé pour toutes les situations touchant aux valeurs ou à des éléments éthiques. Pour le respect d'une interpellation, un délai maximal de trois ans après l'acte est à respecter. L'auteur d'une interpellation ne peut être anonyme. Le Pool Ethique Clinique est cependant tenu de respecter l'obligation de confidentialité. Il ne peut se prononcer sur des travaux lorsque les faits font l'objet d'une procédure civile, pénale ou administrative.

Qu'est ce qui ne relève pas de ses attributions ?

Le Pool Ethique Clinique n'est pas compétent pour :

- examiner les protocoles de traitement ;
- juger la qualité du traitement ;
- résoudre des problèmes de responsabilité ;
- se positionner sur des questions de droit ;
- remplacer le conseil juridique.

Comment le contacter ?

Le Pool Ethique Clinique

Pool Ethique Clinique
c/o AVALEMS
Avenue de la
1950 Sion

ou par le
www.

Pool Ethique Clinique

Le Pool Ethique Clinique est un organe à disposition des résidents et des proches ainsi que des établissements médicaux-sociaux et de leur personnel. Ses missions consistent à émettre, en toute indépendance, des recommandations concernant des situations qui impliquent des questionnements éthiques, et à proposer des avis dans des cas concrets relatifs à la prise en charge de résidents.





Représentants organes internes

	Nom	Institution
Comité	Georges-Albert Héritier, Président Franz Schmid, Vice-président Jean-Michel Bagnoud Hervé Fournier (dès juillet 2018) Alexandre Clot (jusqu'au 21.06.2018) Nicolas Kaufmann Christophe Germanier Markus Lehner	Home Zambotte Martinsheim Foyer St-Joseph La Charmaie Gravelone Les Fleurs du Temps Foyer Haut-de-Cry Martinsheim
Organe de révision	Claude Crettol German Varonier	Association Beaulieu St. Josef
Secrétariat général	Arnaud Schaller, Secrétaire général Valentine Bregy, Coll. scientifique Soins et Qualité Steve Crittin, Responsable Systeme informatique Regina von Roten, Responsable Administration Valériane Grichting, Collaboratrice administrative	AVALEMS AVALEMS AVALEMS AVALEMS AVALEMS
Commission « Soins et Qualité »	Markus Lehner, Président Nathalie Aeberhard Ingrid Grand Pierre-Louis Abbet (dès octobre 2018) Chrystel Carrupt (dès octobre 2018) Rose-Marie Steffen Reinhard Venetz Geneviève Délèze (jusqu'en avril 2018) Nadine Pardo (jusqu'en septembre 2018) Valentine Bregy	Martinsheim Saint-Jacques St. Josef La Providence Le Glarier St. Mauritius Seniorenzentrum Naters Le Carillon Le Glarier AVALEMS
Commission « Formation et RH »	Jean-Michel Bagnoud, Président Michel-Eric Lamon Fabienne Rossoz Jean-Jacques Rochel Ingrid Berchtold Martin Kalbermatter Regina von Roten	Foyer St-Joseph Foyer Haut-de-Cry Résidence Jean-Paul Home les Tilleuls St. Antonius St. Anna AVALEMS

	Nom	Institution
Commission « Finances »	Nicolas Kaufmann, Président Sylvie Luyet (jusqu'à mai 2018) Claude Crettol Christian Venetz Damien Petrucci Christian Rey Myriam Morand (dès 20.09.2018) Valériane Grichting	Les Fleurs du Temps Home Zambotte Association Beaulieu St. Josef Home les Tilleuls St-François La Providence AVALEMS
Commission « Stratégie »	Georges-Albert Héritier, Président Franz Schmid, Vice-président Arnaud Schaller, Secrétaire général	Home Zambotte Martinsheim AVALEMS
Commission « Informatique »	Actuellement en suspens	
Commission « Accompagnement »	Jérémie Lugari, Président Emilie Métroz Eloise Crettaz Fabienne Yamasathien Murielle Simon Valentine Bregy	Castel Notre-Dame Riond-Vert Foyer Pierre-Olivier Foyer St-Joseph St-Sylve AVALEMS
Groupe Métier OMNIS	Jeanne-Emmanuelle Jollien-Héritier Céline Cordonnier Mélanie Héritier Isabelle Mayoraz Myriam Praz Sandra Meylan Steve Crittin Valentine Bregy	Home Zambotte Riond-Vert Home Zambotte Home les Tilleuls St-François Les Jasmins AVALEMS AVALEMS
Groupe Métier DOMIS	Florence Georges Annick Muzzetto Raphaël Bidaud Urban Eyer Christophe Thurre Steve Crittin Valentine Bregy	Le Glarier Riond-Vert St-Jacques Santa Rita Les Fleurs du Temps AVALEMS AVALEMS

	Nom	Institution
Groupe Métier BESAdoc	Eva Schnidrig Beatrice Kalbermatten Manfred Hertli Nadine Perren Claudine Schmid Svetlana Tsaynits Muriel Cina Bernadette Müller Christine Eggs Cornelia Jentsch Steve Crittin	Martinsheim Santa Rita Englischgruss Seniorenzentrum Naters St. Nikolaus Emserberg St. Josef St. Theodul Englischgruss St. Theodul AVALÉMS
GT Admission en EMS	Guy Schnorhk Markus Lehner Serge Pernet Arnaud Schaller	St-Jacques Martinsheim Le Carillon AVALÉMS
GT Concept cantonal de soins palliatifs	Ingrid Berchtold Markus Lehner Valentine Bregy	St. Antonius Martinsheim AVALÉMS
GT Soins palliatifs	Ingrid Berchtold Françoise Rossier-Fournier Marie-Ange Farquet M.-Odile Sierro-Fournier Mélanie Héritier Valentine Bregy	St. Antonius St-François St-Jacques St-François Home Zambotte AVALÉMS
GT cantonal Démences	Nicolas Kaufmann Edith Schwery-Kalbermatter Arnaud Schaller Valentine Bregy	Les Fleurs du Temps St. Anna AVALÉMS AVALÉMS



Représentants organes externes

Organe	Nom	Institution
Comité OrTra	Arnaud Schaller	AVALEMS
Commission Santé OrTra	Valentine Bregy	AVALEMS
Commission Social OrTra	Jérémie Lugari	Castel Notre-Dame
Commission Intendance OrTra	Vacant	
Commissaire de branche ASSC et ASA Haut-Valais OrTra	Marie-Therese Albrecht / Manuela Ruppen	
Commissaire de branche ASSC Bas-Valais OrTra	Fabrice Berthelot	Castel Notre-Dame
Commission Cours interentreprise ASSC Haut-Valais OrTra	Marie-Therese Albrecht Stefanie Zimmermann	Martinsheim
Curaviva, Plateforme Romande	Jean-Michel Bagnoud Arnaud Schaller	Foyer St-Joseph AVALEMS
Curaviva Commission formation et RH latine	Regina von Roten	AVALEMS
Assistance pharmaceutique	Arnaud Schaller	AVALEMS
Groupe accompagnement Proches aidants	Arnaud Schaller	AVALEMS
Commission pour la sécurité des patients et la qualité des soins (CSPQS)	Reinhard Venetz	Seniorenzentrum Naters
Prévention et contrôle des infections ICHV	Jean-Jacques Rochel Josy Richard Laure Delaloye Ingrid Grand Valentine Bregy	Home les Tilleuls St-François (jusqu'à oct. 2018) Les Vergers (dès nov. 2018) St. Josef AVALEMS
Comité SECOSS	Valentine Bregy	AVALEMS
Formation soins infirmiers ES Valais-Romand	Georges-Albert Héritier	Home Zambotte
Commission pour validation d'acquis ASSC	Arnaud Schaller	AVALEMS
Commission pour validation d'acquis des GEI	Michel-Eric Lamon	Foyer Haut-de-Cry
Groupe de travail « Coordination des stages dans les domaines santé et social »	Arnaud Schaller	AVALEMS
Commission formation dans les professions non universitaires de la santé	Markus Lehner, Arnaud Schaller	Martinsheim AVALEMS
Groupe de travail collaboration EMS, CMS, SSJ, SECOSS	Hervé Fournier Nicolas Kaufmann Markus Lehner Martin Kalbermatter Arnaud Schaller	La Charmaie Les Fleurs du Temps Martinsheim St. Anna AVALEMS



Comptes 2018

bilan

Actif	31.12.2018		31.12.2017	
	CHF	%	CHF	%
Caisse	290,10		228,05	
BCV's 102.734.77.01	598 886,20		394 294,30	
BCV's 102.805.69.02	1 258,60		822,10	
BCV's Garantie loyer	14 954,30		14 949,80	
Trésorerie	615 389,20	61,7	410 294,25	82,1
Débiteurs-clients	2 350,30		0,00	
Créances résultant de prestations de services	2 350,30	0,2	0,00	0,0
Autres créances à court terme	7 716,90		18 164,20	
Autres créances à court terme	7 716,90	0,8	18 164,20	3,6
Actifs transitoires	371 351,00		71 008,00	
Actifs de régularisation	371 351,00	37,3	71 008,00	14,2
Actifs circulants	996 807,40	100,0	499 466,45	100,0
Machines et appareils	1,00		1,00	
Mobilier et installations	1,00		1,00	
Immob. corporelles meubles	2,00	0,0	2,00	0,0
Actifs immobilisés	2,00	0,0	2,00	0,0
Actif	996 809,40	100,0	499 468,45	100,0

Passif

	31.12.2018		31.12.2017	
	CHF	%	CHF	%
Dettes résultant d'achats de matières et de marchandises	20 700,25		33 133,00	
Dettes à court terme résul. prestations de services	20 700,25	2,1	33 133,00	6,6
Autres dettes à court terme	20 432,40		0,00	
Autres dettes à court terme	20 432,40	2,0	0,00	0,0
Passifs transitoires	404 646,00		22 775,00	
Passifs de régularisation	404 646,00	40,6	22 775,00	4,6
Cap. Étrang. à court terme	445 778,65	44,7	55 908,00	11,2
Fonds "Pool Ethique"	11 768,45		0,00	
Provisions pour projet	35 000,00		35 000,00	
Provisions pour informatique	195 000,00		100 000,00	
Provisions	241 768,45	24,3	135 000,00	27,0
Cap. Étrang. à long terme	241 768,45	24,3	135 000,00	27,0
Capitaux étrangers	687 547,10	69,0	190 908,00	38,2
Capitaux propres	308 560,45	31,0	306 610,47	61,4
Bénéfice de l'exercice	701,85		1 949,98	
Bénéfice résultant du bilan	701,85	0,1	1 949,98	0,4
Capitaux propres	309 262,30	31,0	308 560,45	61,8
Passif	996 809,40	100,0	499 468,45	100,0

Sion, 25 février 2019

Comptes 2018

compte de résultat

	1.1.-31.12.2018 CHF	Budget 2018 CHF	1.1.-31.12.17 CHF
Cotisations annuelles fixes	61 500,00	61 500,00	61 500,00
Cotisations annuelles variables	483 450,00	476 700,00	475 800,00
Produits	544 950,00	538 200,00	537 300,00
Produit "Systèmes d'information"	1 917 274,30	1 495 724,80	2 418 518,68
Produit Gestion "Pool d'éthique"	1 000,00	1 000,00	0,00
Produit "Hygiène"	109 682,00	108 052,00	107 816,00
Produit "Qualivista AVALEMS"	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Produit "Informatique AVALEMS"	150 000,00	150 000,00	80 000,00
Produit "Seminaire/Formation"	9 724,99	0,00	0,00
Produit "Gestion/Seminaire/Form."	200,00	0,00	0,00
Autres produits	24 000,30	0,00	18 336,30
Autres produits	2 251 881,59	1 794 776,80	2 664 670,98
Chiffre d'affaires résultant des prestations de services	2 796 831,59	2 332 976,80	3 201 970,98
Cotisation "CURAviva"	-45 484,80	-49 000,00	-45 408,40
Cotisation "ORIF Valais"	-50,00	-50,00	-50,00
Cotisation "ARODEMS"	-200,00	-200,00	-200,00
Cotisation "Commission Tripartite"	0,00	-50,00	0,00
Cotisation "Alter Ego"	-40,00	-150,00	-150,00
Cotisation "OrtraSSvs."	-8 100,00	-8 100,00	-8 100,00
Cotisation "proches aidants"	-100,00	0,00	0,00
Charges d'affiliation	-53 974,80	-57 550,00	-53 908,40
Charges d'affiliation	-53 974,80	-57 550,00	-53 908,40
Charges "Services centraux"	-111 651,10	-180 000,00	-338 222,65
Charges "Infrastructure"	-9 887,90	0,00	-10 981,55
Charges "DOMIS"	-1 059 200,65	-629 326,30	-735 032,50
Charges "BESA"/"BESAdoc"	-350 425,40	-352 360,33	-458 016,50
Charges "CURAtime"	-44 753,78	-27 000,00	-549 299,75
Charges "OMNIS"	-385 317,30	-344 712,00	-430 088,10
Charges "Qualivista"	-9 068,45	-8 100,00	-7 540,50
Charges Informatique	-1 970 304,58	-1 541 498,63	-2 529 181,55
Charges Informatique	-1 970 304,58	-1 541 498,63	-2 529 181,55

	1.1.-31.12.2018 CHF	Budget 2018 CHF	1.1.-31.12.17 CHF
Charges "Seminaire/Formation"	-9 873,50	0,00	0,00
Charges "Seminaire/Formation"	-9 873,50	0,00	0,00
Charges "Seminaire/Formation"	-9 873,50	0,00	0,00
Charges des prestations "Hygiène"	-108 052,00	-108 052,00	-107 816,00
Charges Hygiène	-108 052,00	-108 052,00	-107 816,00
Charges Hygiène	-108 052,00	-108 052,00	-107 816,00
Résultat brut	654 626,71	625 876,17	511 065,03
Salaires net	-316 765,57	-395 164,89	-263 340,05
Charges sociales	-111 555,90	-79 000,00	-94 978,10
Assurance-accident (LAA)	-6 038,00	-3 212,95	-5 177,95
Assurance indemnité journalière	-3 812,50	-2 038,80	-3 298,80
Mandat de fiduciaire	-16 324,15	-20 000,00	-17 423,10
Mandat de traductions	-19 935,20	-20 000,00	-27 807,80
Mandat externe	-700,00	-5 000,00	-7 589,00
Formation et formation continue	-6 845,00	-1 000,00	-720,00
Frais professionnels	-12 756,80	-10 000,00	-5 960,90
Indemnités forfaitaires	-4 800,00	0,00	-4 800,00
Charges de personnel	-499 533,12	-535 416,64	-431 095,70
Charges de personnel	-499 533,12	-535 416,64	-431 095,70
Résultat brut après charges personnel	155 093,59	90 459,53	79 969,33
Rémunération Président et Vice Président	-7 000,00	-7 000,00	-7 000,00
Rémunération Comité	-10 000,00	-10 000,00	-10 000,00
Rémunération Commissions	-11 750,00	-15 000,00	-15 350,00
Frais de comité	-2 901,40	-4 000,00	-375,00
Charges de publicité	-31 651,40	-36 000,00	-32 725,00

	1.1.-31.12.2018 CHF	Budget 2018 CHF	1.1.-31.12.17 CHF
Loyer	-39 707,50	-37 200,00	-37 720,00
Nettoyage	-9 583,45	-9 480,00	-9 491,15
Entretien et réparation et charges	-245,40	-1 000,00	-999,50
Loyer des machines	-2 584,80	-2 592,00	-5 027,20
Charges de locaux	-52 121,15	-50 272,00	-53 237,85
Assurances de patrimoine	-525,00	-525,00	-525,00
Assurances-chose/RC entreprise			
Perte exploitation	-800,65	-750,00	-743,90
Protection juridique	-603,80	-603,80	-603,80
Charges d'assurances	-1 929,45	-1 878,80	-1 872,70
Matériel de bureau	-1 143,65	-2 500,00	-2 339,15
Littérature, journaux, magazines	-1 824,35	-2 500,00	-2 192,40
Evénements	-9 088,10	-15 000,00	-18 803,80
Téléphone / Internet	-1 861,10	-2 500,00	-1 951,30
Correspondance	-655,00	-2 500,00	-2 401,50
Informatique SG	-4 333,00	-4 000,00	-3 564,60
Publication / Impression	-274,15	-3 000,00	-1 342,55
Site internet	-371,55	-5 000,00	-5 043,95
Autres charges d'exploitation	-1 081,45	-1 000,00	-1 995,85
Charges de fonctionnement	-20 632,35	-38 000,00	-39 635,10
Projets stratégiques	-44 157,00	-40 000,00	0,00
Charges projets stratégiques	-44 157,00	-40 000,00	0,00
Total des charges	-150 491,35	-166 150,80	-127 470,65
Résultat d'exploitation avant amortissements de valeur, résultat financier et impôts (EBITDA)	4 602,24	-75 691,27	-47 501,327
Amort. machines et appareils	0,00	0,00	0,00
Amort. mobilier et installation	-4 005,35	0,00	0,00
Amortissements	-4 005,35	0,00	0,00

	1.1.-31.12.2018 CHF	Budget 2018 CHF	1.1.-31.12.17 CHF
Résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts (EBIT)	596,89	-75 691,27	-47 501,32
Intérêts payés	-249,58	-100,0	-346,90
Charges financières	-249,58	-100,0	-346,90
Intérêts reçus	4,54	100,00	7,45
Produits financiers	4,54	100,00	7,45
Charg. et prod. financiers	-245,04	0,00	-339,45
Résultat d'exploitation avant impôts (EBT)	351,85	-75 691,27	-47 840,77
Prestations "Pool d'éthique"	-23 000,00	-19 000,00	0,00
Produit "Pool d'éthique"	23 000,00	19 000,00	0,00
Succès hors exploitation	0,00	0,00	0,00
Attribution "Projets stratégiques"	0,00	-5 000,00	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	-161,75
Charges exceptionnelles	0,00	-5 000,00	-161,75
Produits exceptionnels	350,00	0,00	49 952,50
Produits exceptionnels	350,00	0,00	49 952,50
Charges et produits exceptionnels	350,00	-5 000,00	49 790,75
Bénéfice de l'exercice	701,85	-80 691,27	1 949,98

Comptes 2018

investissements/amortissements

Investissements					
(en CHF)	Valeur	Augmentation	Diminution	Variation	Total
Compte	01.01.18	2018	2018	avant amort.	
Machines, appareils	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Mobilier, installations	1,00	4 005,35	0,00	4 005,35	4 006,35
Total	2,00	4 005,35	0,00	4 005,35	4 007,35

Amortissements					
	Valeur	Amortissement	Valeur	Amortissement	Total
	après invest.	immédiat	avant amort. ord.	%	CHF
					31.12.18
Machines, appareils	1,00	0,00	1,00	30	0,00
Mobilier, installations	4 006,35	- 4 005,35	1,00	25	0,00
Total	4 007,35	- 4 005,35	2,00		0,00



Comptes 2018

commentaires

ACTIFS TRANSITOIRES

Cette année, les actifs transitoires sont relativement importants en raison de participations financières à des projets qui ont débuté en 2018, mais pour lesquels les versements

auront lieu en fin de projet dans le courant de l'année 2019. Le total des actifs transitoires se porte à 371'351.- CHF. Dans ce cadre, il convient de mentionner particulièrement :

- 272'000.- CHF, participation acceptée par le Grand Conseil pour BESA Ressources et BESA Qualité
- 80'000.- CHF, participation confirmée par le SSP pour le projet « DOMIS base de données »
- 9'000.- CHF, participation de trois EMS pour le projet « Vicario RH »
- 5'000.- CHF, participation CSS Assurance pour les projets « XML General Care »

PASSIFS TRANSITOIRES

Les passifs transitoires sont également élevés à la clôture des comptes 2018. Là-aussi, il s'agit de montants que l'Association doit à des tiers, pour lesquels les projets ont débuté en 2018, mais pour lesquels les versements auront lieu en fin de projet, soit en 2019. Dans ce cadre, il convient de mentionner particulièrement le montant de 44'157.- CHF qui représente la somme totale due liée au projet « Vicario RH ». Ce montant est comptabilisé à 100%, mais il est lié à des produits extraordinaires pour un montant de 12'000.- CHF et à un actif transitoire pour un montant de 9'000.- CHF. Par ailleurs, un montant de 344'814.- CHF est comptabilisé pour des factures ouvertes du fournisseur DOMIS. Ces factures sont bloquées le temps

que des solutions soient apportées aux problèmes récurrents liés à cette application. Une provision pour la facture de notre fiduciaire est également comptabilisée pour un montant de 13'000.- CHF. Le total des passifs transitoires se porte à 404'646.- CHF.

PROVISIONS POUR INFORMATIQUE

La provision pour informatique a été augmentée de 95'000.- CHF pour un total de 195'000.- CHF.

FONDS « POOL ETHIQUE CLINIQUE »

Conformément à la décision de l'Assemblée générale du 30.11.2017 et des annexes relatives à la constitution d'un «Pool Ethique Clinique», le bénéfice réalisé par le «Pool Ethique Clinique» doit être comptabilisé par un fonds dédié. En 2018, la différence entre les produits et les charges liés au « Pool Ethique Clinique » est de 11'768.45 CHF. Ce montant est alloué au fonds «Pool Ethique Clinique».

PRODUITS DES COTISATIONS

Les produits des cotisations ont été plus élevés que projetés en raison d'une augmentation importante du nombre de lits exploités et reconnus sur le territoire cantonal.

PRODUITS INFORMATIQUES

Les produits informatiques ont été plus élevés que projetés en raison d'un appel de fonds spécifique et non planifié lié à la mise en place du module DOMIS ELM (transfert automatique de données).

AUTRES PRODUITS

Les autres produits ont été plus élevés que projetés en raison d'un appel de fonds spécifique et non planifié lié au projet «Vicario RH».

CHARGES DOMIS

Les charges liées à l'exploitation ont nettement dépassé les prévisions, en raison du nombre important de développements et de leur complexité plus élevés que prévus.

SALAIRES NETS

Les salaires ont été inférieurs à ceux budgétés. Cela s'explique par le fait que l'AVALEMS n'employait aucun responsable « système d'information » pendant les 5 premiers mois de l'année. Pour rappel, voici la composition de l'équipe du secrétariat général au 31.12.2018 :

- Secrétaire général, 90 %
- Responsable « soins et qualité », 60 %
- Responsable « systèmes d'information », 100 %, engagement au 01.06.2018
- Responsable « administration », 60 %
- Collaboratrice administrative, 50 %

Les salaires sont comptabilisés nets. Le compte « Charges sociales » comprend donc les contributions de l'employeur et de l'employé.



Rapport de l'organe de révision

Destiné à l'Assemblée générale de l'AVALEMS

Monsieur le Président,
Chers membres,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé le 13 février 2019 au contrôle des comptes annuels de l'AVALEMS, clôturés en date du 31 décembre 2018.

Le bilan, dont le total s'élève à CHF 996'809.40 et le compte de pertes et profits qui présente un profit net de CHF 701.85 concordent avec la comptabilité.

Sur la base des documents qui nous ont été soumis et que nous avons examinés par sondages, nous vous proposons, Monsieur le Président, chers membres, d'approuver les comptes 2018 de l'AVALEMS qui vous sont soumis et d'en donner décharge aux organes responsables.

Sion, 13 février 2019

Les contrôleurs :

German Varonier



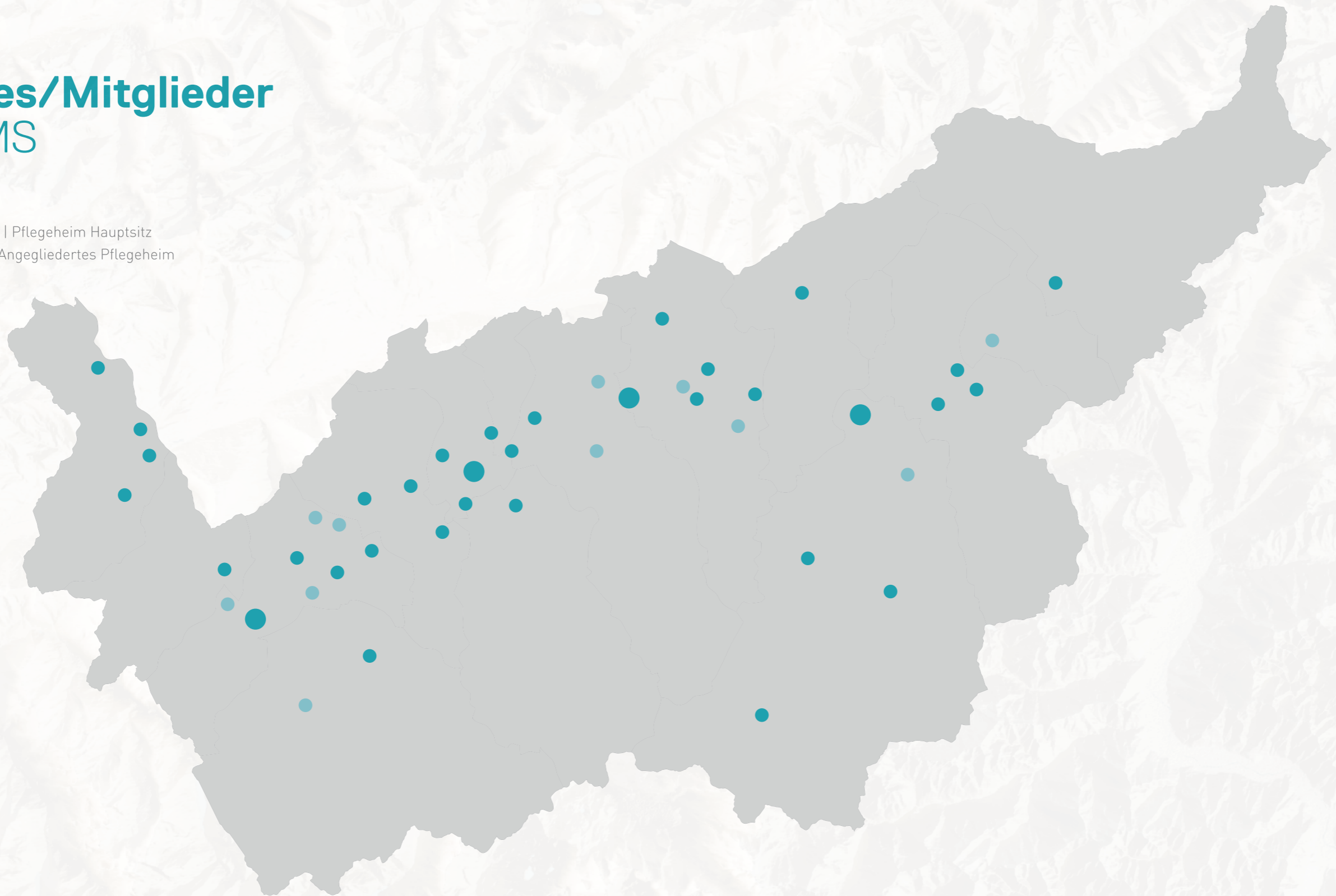
Claude Crettol





Membres/Mitglieder AVALEMS

- EMS siège principal | Pflegeheim Hauptsitz
- EMS site satellite | Angegliedertes Pflegeheim



VOUVRY
MURAZ
TROISTORRENTS
MONTHÉY
VERNAYAZ
ST-MAURICE
MARTIGNY (3)
ORSIERES
MONTAGNIER

RIDDES
SAXON
LEYTRON
CHARRAT
SAILLON
FULLY
CHAMOSON
VETROZ
BASSE-NENDAZ

SAVIESE
APROZ
SION (4)
GRIMISUAT
VEX
ST-LEONARD
LENS
CHALAIS
VENTHÔNE

SIERRE (2)
GUTTET-FESCHEL
LEUKERBAD
LEUK-STADT
LEUK-SUSTEN
KIPPEL
STEG
SAAS-GRUND
ST-NIKLAUS

VISPERTERMINEN
ZERMATT
VISP (2)
RIED-BRIG
UNTEREMS
BRIG-GLIS
NATERS
MÔREL
FIESCH

AVALEMS
Avenue de la Gare 29
CP/PF 91
1951 Sion/Sitten

info@avalems.ch
www.avalems.ch
027 / 323 03 33